

du Yukon et dans ceux du Nord-Ouest. Nous avons un Conseil dont tous les membres sont élus. Les sept membres du Conseil ont tous été élus, mais ils ne sont là que pour entériner la politique énoncée devant la commission par le ministre.

Que dit l'alinéa G?

Que le statut de l'Assemblée législative du Yukon soit élargi de manière qu'elle ait entièrement qualité pour assister à toutes les conférences interprovinciales et fédérales-provinciales et pour participer aux discussions et aux accords qui s'en suivent.

Et pourquoi pas? Pourquoi les Canadiens du Nord par la voix de leurs représentants élus ne pourraient avoir quelque chose à dire sur des sujets comme la conférence constitutionnelle? Pourquoi le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest devraient-ils être représentés aux conférences constitutionnelles par un fonctionnaire?

H) Que la loi sur les titres de biens-fonds soit révoquée en ce qui a trait au Territoire du Yukon et remplacée par un décret sur les titres de biens-fonds.

I) Que toute terre domaniale soit détenue au nom de la Couronne du chef du Territoire.

Je voudrais éclaircir autre chose. Dans tous les points que je présente au nom des membres du conseil, ils ne demandent pas le transfert de toutes les terres domaniales sous leur autorité. Ils demandent simplement que les terres détenues par la Couronne du chef du Canada dans le Yukon soient transférées à la Couronne du chef du Territoire, de la même manière qu'elles sont détenues par les provinces.

Dans quelle mesure cette résolution diffère-t-elle de la position officielle occupée par le parti libéral du Yukon? Permettez-moi de lire la déclaration de ce dernier qui a été distribuée aux électeurs au cours de la dernière campagne électorale. Je cite p. 6:

Considérant que tout indique que le territoire du Yukon connaît une période d'expansion plus grande et plus soutenue qu'au temps de la ruée vers l'or;

Je suis d'accord et je suis sûr que le ministre l'est aussi.

Considérant qu'à la suite de cette expansion la population du Yukon va sans doute s'accroître de façon marquante

C'est déjà fait. Cette population dépasse de beaucoup le chiffre communiqué au ministre par le BFS. Celui-ci indique 16,000 habitants et le ministre parle de 18,000. Je prétends que le chiffre actuel se rapproche de 25,000. Je prétends que si le ministre était réellement au courant de ce qui se passe au Yukon—je suis certain qu'il ne pourrait y vivre—il le saurait, s'il était bien informé par les fonctionnaires de son ministère qui ne regardent pas cette

[M. Nielsen.]

mesure d'un bon œil par ce que si elle était adoptée, ils se retrouveraient un jour sans travail. Mais en ce qui nous concerne, le plus tôt sera le mieux.

Selon le ministre, les Territoires du Nord-Ouest ont réalisé de grands progrès vers l'autonomie, mais tout ce qui se produit c'est l'exode massif des fonctionnaires d'Ottawa vers Yellowknife.

M. Orange: Vérifiez donc les faits.

M. Nielsen: Le député affirme que je devrais vérifier les faits. Je sais que bon nombre de fonctionnaires ont refusé d'aller dans le Nord parce qu'ils ne voulaient pas y vivre. Néanmoins, des bureaucrates d'Ottawa se sont installés à Yellowknife. Duncan Pride, un des membres du Conseil—je ne saurais dire quelle région il représente—a, hier soir, dans un discours, réclamé la démission du ministre. Voilà où en sont les sentiments des gens des Territoires.

Permettez que je vous donne lecture de ceci:

Considérant qu'il est reconnu et souhaitable que la population du Territoire du Yukon demeure stable et permanente;

Elle l'est. Le ministre est venu au Yukon et il a vu une partie de notre secteur résidentiel. Il a pu constater aussi l'expansion du centre des affaires. Une autre résolution stipule:

Considérant qu'il est reconnu que les problèmes du gouvernement et de l'administration qu'entraîne cette expansion créent des difficultés particulières;

Je crois bien qu'ils en créent!

Considérant qu'il est reconnu qu'à l'heure actuelle, le Territoire du Yukon ne devrait pas assumer de statut provincial, mais que sa population devrait se voir confier de plus grandes responsabilités dans les affaires du Yukon et avoir davantage voix au chapitre lorsqu'il s'agit d'orienter sa destinée, comme c'est le droit de tous les peuples libres;

Ce sentiment, j'en suis sûr, nous l'éprouvons tous. Je poursuis ma lecture de la page 6:

Par conséquent, qu'il soit résolu que:

1. Le nombre des membres du Conseil du Territoire du Yukon soit porté à 15.

Qu'a demandé le Conseil du Yukon? Précisément ce que recommandent les associations libérales.

2. Que le gouverneur en conseil désigne, sur la recommandation d'une majorité des membres du Conseil territorial du Territoire du Yukon, un membre dudit Conseil qui sera l'administrateur en chef du territoire...

Nous n'en sommes pas là.

...et qui sera chargé et qui s'acquittera de toutes les responsabilités et fonctions actuelles du commissaire du Territoire du Yukon.